

## SÉANCE DU 07 JUILLET 2020

**Présents** : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, LAFON Joël, MALBY Patrice

**Excusé** : Monsieur Michel DEBIARD procuration à Monsieur Gérard COURATIN

**Secrétaire de séance** : Mme DESPONT Annie

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2020

Madame la Maire donne le compte-rendu de la séance du 24 mai 2020. Il est accepté à l'unanimité des présents.

### BUDGET

La présentation du budget 2020 est faite par Laurine BALSE secrétaire de mairie en présence de Mme HERNANDEZ comptable du Trésor. Cette dernière a répondu aux différentes demandes exprimées par le Conseil Municipal à la lecture des documents comptables.

#### **Votes :**

Compte de gestion 2019 approuvé à l'unanimité

#### **Délib. 202029**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	11	0	0

Compte administratif 2019 approuvé à l'unanimité

#### **Délib. 202030**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	11	0	0

Affectation des résultats 2019 approuvé à l'unanimité

#### **Délib. 202031**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	11	0	0

Budget primitif 2020 approuvé à l'unanimité

#### **Délib. 202032**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	11	0	0

### ENQUETE PUBLIQUE CHEMIN COMMUNAL DE VALPRIONDE :

Suite aux premiers éléments d'étude collectés, le conseil municipal n'est pas favorable à la vente du chemin communal. Messieurs Etienne GILIS et Daniel VERGNE seront reçus à la mairie à ce sujet. Une proposition de déplacement du chemin communal leur sera faite.

### LANCEMENT DES ENQUETES PUBLIQUES DES CHEMINS DE BARBOTAN ET DE BOSLAROCQUE

Les propriétaires riverains vont être informés des permanences du commissaire enquêteur qui sera sollicité le plus rapidement possible.

### PERSONNEL COMMUNAL

Dans le cadre légal des entretiens annuels, les employés communaux ont été reçus par le bureau municipal.

Les emplois du temps d'Alice BISMES et de Véronique COURATIN ont été retravaillés et proposés aux intéressées dans le cadre d'un 35h hebdomadaire. Ils permettent aux salariées d'avoir une visibilité quant à leur disponibilité et de prendre en compte les contraintes liées aux périodes scolaires et de vacances. Ces nouvelles organisations ont été accueillies favorablement par les employées.

Frédéric MAGNAC a été reçu également par le bureau municipal. Les sollicitations sont importantes sur la commune pour un temps de travail de 35h/semaine. Le matériel est vétuste et l'achat d'un broyeur d'accotement est à l'ordre du jour pour faciliter l'important travail de débroussaillage.

En ce qui concerne l'enlèvement des cartons d'emballage des différents commerces capelains, effectué par l'employé municipal, le conseil municipal décide à l'unanimité de limiter ce service aux deux mois d'été et à condition que les cartons soient mis à plat par les commerçants au préalable.

### **SMAVLOT**

Suite à un changement de procédure, le conseil doit délibérer de nouveau pour la nomination des délégués. Michel DEBIARD et Gérard COURATIN se portent candidat en tant que délégués SMAVLOT 47. Gérard COURATIN élu titulaire et Michel DEBIARD élu suppléant pour les commissions géographiques : Lède et Lémance.

#### **Délib. 202028**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	11	0	0

### **TE 47 (anciennement SDEE 47)**

Suite à un changement de procédure, le conseil doit délibérer de nouveau pour la nomination des délégués Les conseillers élsient Ludovic BALSE et Marie MARTIAL délégués titulaires et Agnès DELCOUSTAL et Johanna DEN HEIJER déléguées suppléantes.

#### **Délib. 202027**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	11	11	0	0

### **TRAVAUX ET ACHATS**

- **Ecole** : vérification du disjoncteur, du frigo de la cuisine et de la chaudière demandée à l'entreprise EGM/ENR.
- **Faucardage** : le devis demandé à l'entreprise BRICHET pour un montant de 1008€ TTC est adopté à l'unanimité.
- **Livraison enrobé et castine** : effectuée par la communauté Fumel Vallée du Lot; La castine a été étalée dans le chemin de La Tuque par la société de chasse de Lacapelle Biron.
- **Achat d'un Kobold** : pour le ménage des bâtiments communaux et d'un **broyeur d'accotement** est voté à l'unanimité.
- **Réparation du plancher de la Poste** : un devis de réparation en maçonnerie va être demandé à David DENTON pour le plancher qui s'effondre. Un temps de fermeture de la poste d'une semaine au moins sera nécessaire pour effectuer les travaux.
- **Entretien du jardin privé jouxtant la maison de M. SILVA** : David DENTON est chargé par les propriétaires du terrain de l'entretenir.
- **Chemin communal de Pateyrac** : envahi de végétation durant le confinement, il vient d'être nettoyé par l'employé communal.
- **Changement d'une vitre à la salle polyvalente** : la vitre d'une porte issue de secours de la salle doit être changée. L'entreprise GABARRE va être contactée pour ces travaux.

### **COMPTE- RENDU DE REUNIONS**

- **Conseil d'école à PAULHIAC** :

En cette fin d'année les enfants ont repris le chemin de l'école. Seule une famille n'a pas donné suite aux sollicitations de l'enseignant. Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont les suivantes :

- 21 enfants en maternelle à PAULHIAC
- 18 enfants en CP à SALLES

- 19 enfants en CE1/CE2 à MONTAGNAC (changement d'enseignant, arrivée de M. Romain PINCHON)
- 33 enfants en CM1/CM2 à LACAPELLE BIRON. Une AESH et une personne recrutée dans le cadre du dispositif service civique soutiendront l'enseignant sur le plan administratif.

Les projets pédagogiques pour la prochaine rentrée sont : la piscine, la musique avec l'intervention de Delphine et Sylvain SENTENACH et enfin une sortie de fin d'année de 2 jours pour l'ensemble du RPI à la base de Loisirs du TEMPLE/LOT.

En ce qui concerne les aménagements pour l'école de Lacapelle Biron : sonnettes aux portes et projet multimédia.

➤ **Assemblée Générale de la société de chasse** (Nadine LAFON)

Elle a eu lieu en plein air en raison de la situation sanitaire. La société de chasse regroupe 25 chasseurs. Le message principal de l'association est d'être respectueux, de faire attention. Les chasseurs contribuent à l'entretien des chemins ruraux. Les manifestations festives ont été limitées, l'association compte sur la réussite de la soirée « Poulet à la Ficelle » organisée en plein air derrière la salle polyvalente le 25 juillet prochain pour maintenir sa bonne santé financière.

➤ **Rencontre avec le Comité des Fêtes** (Joël LAFON, Ludovic BALSE, Agnès DELCOUSTAL et Johanna DEN HEIJER).

L'objet de la réunion était la reprise des marchés gourmands à partir du 13 juillet. Les mesures de distanciation sociale ont obligé le déplacement de ces manifestations devant la salle polyvalente afin de pouvoir espacer les tables et permettre des îlots de 10 personnes maximum. Les conditions de sécurité et le respect des règles sanitaires nécessitent plus de personnes pour l'organisation des soirées.

➤ **Réception au Conseil Départemental de LOT ET GARONNE**

Suite aux élections municipales, Mme Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil Départemental a reçu les nouveaux maires élus. Elle a rappelé que le département disposait d'un service d'information pour les maires représentant un soutien technique et financier pour la mise en œuvre de projets. Elle a répondu aux questions des élus, les plus nombreuses concernant le PLUI, l'accueil des services publics ou encore la téléphonie mobile (zones blanches, fibre...).

➤ **Nettoyage et Fête des Lavoirs**

Grâce à un chantier participatif, le nettoyage des lavoirs et du canal du moulin jusqu'à la chute d'eau a été effectué le 27 juin dernier dans la perspective de la Fête des lavoirs qui aura lieu le 10 juillet à partir de 19 h. Les différentes associations sont chargées de fournir un plat pour l'auberge espagnole organisée à cette occasion.

## QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

➤ **Budget participatif départemental :**

Marie MARTIAL rappelle que le vote pour le budget participatif départemental est ouvert du 6 juillet au 4 septembre 2020. Chaque votant doit choisir 3 projets ; un seul projet est retenu par canton. Pour nous, il s'agit de faire élire le projet déposé par l'APE de nos écoles sur le canton du Haut Agenais Périgord pour l'installation d'aires de jeux dans les 4 communes du RPI pour un montant de 44 000 €.

➤ **Marchés du dimanche :**

L'activité du marché se développe peu à peu. La bibliothèque est ouverte et la boucherie des Gaffets avec une rôtissoire a rejoint début juillet les commerces déjà ouverts (l'épicerie Proxi, la pharmacie, le restaurant Le Palissy qui propose des plats à emporter) ainsi que trois

commerçants qui ont ouvert un stand (Sabine Rabot : fruits et légumes, La Tuque : vin Bio, Rachel Revest : miel et crêpes).

La boutique Mari'Bouts tient également un stand offrant un large choix de lectures. Une demande d'une productrice de volailles et de légumes de Loubès Bernac est à l'étude. Par ailleurs une permanence des élus s'organise sur le même temps pour répondre notamment aux demandes de renseignements touristiques. (Cf. tableau des permanences) et pour offrir un pot convivial en fin de marché.

➤ **Demande d'installation boulangerie**

Un boulanger désirant s'installer a pris contact avec les élus ainsi qu'une famille avec deux enfants qui souhaiterait s'installer dans le village cet automne.

➤ **Demande de M. SICOT :**

M. SICOT nous informe, que malgré les panneaux qu'il a installés, de nombreux promeneurs passent à l'intérieur de sa propriété agricole au lieu de suivre le chemin de randonnée. Des membres du Conseil municipal iront voir sur place afin de proposer des améliorations (débroussaillage du sentier, marquage).

➤ **Nuisances sonores :**

- **Mme HOOGENBERG Jacoba (gérante du village vacances Bosc Nègre)** fait part de nuisances sonores incessantes (musique, voix au micro) dès 10h du matin provenant du camping du Moulinal, très gênantes pour le voisinage. Elle demande l'intervention de la mairie de Lacapelle Biron, ayant déjà signalé ce fait l'an passé ; sa requête étant restée sans suite.
- **M. ARDOUIN Alain** se plaint de bruits d'engins de motoculture utilisés en dehors des horaires règlementaires. Un rappel aux pratiques légales sera effectué auprès de la population.